

BILL NO. 6

Thirty-second Legislative Assembly

First Session

First Appropriation Act, 2007-08

Whereas it appears by message from the Commissioner and in the estimates accompanying the message that the sums mentioned in Schedule A of this *Act* are required for the purpose of defraying certain expenses of the public service of Yukon and for related purposes for the period of 12 months ending March 31, 2008;

The Commissioner of Yukon, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly, enacts as follows

1 From and out of the Yukon Consolidated Revenue Fund there may be paid and applied a sum not exceeding in the whole \$866,947,000, for defraying the several charges and expenses of the public service of Yukon payable in the period of 12 months ending on March 31, 2008, as set forth in Schedule A of this Act and which, includes all sums previously appropriated for any part of the same period, and that sum shall not be paid or applied except in accordance with Schedules A, B, and C, the Financial Administration Act and, subject to that Act, the estimates accompanying the message from the Commissioner.

2 Not included in the sum of \$866,947,000 referred to in section 1 is the sum of \$743,000 representing the foregone income from non-interest-bearing compensating balances held on deposit with the government's banker for purposes of paying for the banking services provided to the government by the bank.

PROJET DE LOI N° 6

Trente deuxième législature

Première session

Loi d'affectation n° 1 pour l'exercice 2007-2008

Attendu qu'il est nécessaire, comme l'indiquent le message du Commissaire et le budget des dépenses qui y est joint, d'allouer les crédits précisés à l'annexe A de la présente loi pour couvrir certaines dépenses de l'administration publique du Yukon et autres fins connexes pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2008,

le Commissaire du Yukon, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

1 Il peut être prélevé, sur le Trésor du Yukon, une somme maximale de 866 947 000 \$, pour le paiement des charges et dépenses de l'administration publique du Yukon afférentes à la période de douze mois se terminant le 31 mars 2008, telles qu'elles sont énumérées dans l'annexe A, cette somme comprenant tous les montants déjà affectés pour une partie quelconque de cette période et les crédits ne peuvent être affectés qu'en conformité avec les annexes A, B et C, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, sous réserve de cette dernière, le budget des dépenses joint au message du Commissaire.

2 La somme de 866 947 000 \$ prévue à l'article 1 ne comprend pas la somme de 743 000 \$ représentant le manque à gagner sur les soldes compensateurs ne portant pas intérêt maintenus auprès de l'institution bancaire du gouvernement pour payer les services que lui fournit cette dernière.

3 The due application of all monies paid or applied pursuant to section 1 shall be accounted for.

3 Il est rendu compte de l'affectation régulière des crédits versés ou affectés sous le régime de l'article 1.

FIRST APPROPRIATION ACT, 2007-08

SCHEDULE A

\$(Dollars in 000s)

Operation and Maintenance Votes

01	Yukon Legislative Assembly	4,261
24	Elections Office	435
23	Office of the Ombudsman	468
02	Executive Council Office	24,567
51	Community Services	51,434
07	Economic Development	6,405
03	Education	115,894
53	Energy, Mines and Resources	35,147
52	Environment	22,315
12	Finance	5,532
15	Health and Social Services	200,901
55	Highways and Public Works	79,185
08	Justice	42,786
10	Public Service Commission	30,781
54	Tourism and Culture	15,766
11	Women's Directorate	1,161
22	Yukon Development Corporation	one dollar
18	Yukon Housing Corporation	12,368
19	Yukon Liquor Corporation	one dollar
20	Loan Amortization	213
20	Loan Capital	5,000
Subtotal Operation and Maintenance		654,619

Capital Votes

01	Yukon Legislative Assembly	40
24	Elections Office	5
23	Office of the Ombudsman	3
02	Executive Council Office	26,513
51	Community Services	45,637
07	Economic Development	9,434
03	Education	9,984
53	Energy, Mines and Resources	5,182
52	Environment	2,627
12	Finance	296
15	Health and Social Services	12,998
55	Highways and Public Works	72,332
08	Justice	3,772
10	Public Service Commission	66

FIRST APPROPRIATION ACT, 2007-08

SCHEDULE A

\$(Dollars in 000s)

Capital votes (cont'd)

54	Tourism and Culture	5,455
11	Women's Directorate	12
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	17,972
	Subtotal Capital	<hr/> 212,328 <hr/>
	TOTAL SUMS REQUIRED	<hr/> 866,947 <hr/> <hr/>

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2007-2008

ANNEXE A

\$ (en milliers de dollars)

Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien

01	Assemblée législative du Yukon	4 261
24	Bureau des élections	435
23	Bureau de l'ombudsman	468
02	Conseil exécutif	24 567
51	Services aux collectivités	51 434
07	Développement économique	6 405
03	Éducation	115 894
53	Énergie, Mines et Ressources	35 147
52	Environnement	22 315
12	Finances	5 532
15	Santé et Affaires sociales	200 901
55	Voirie et Travaux publics	79 185
08	Justice	42 786
10	Commission de la fonction publique	30 781
54	Tourisme et Culture	15 766
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	1 161
22	Société de développement du Yukon	un dollar
18	Société d'habitation du Yukon	12 368
19	Société des alcools du Yukon	un dollar
20	Amortissement du capital emprunté	213
20	Capital emprunté	5 000
	Total partiel : fonctionnement et entretien	654 619

Crédits votés relatifs au capital

01	Assemblée législative du Yukon	40
24	Bureau des élections	5
23	Bureau de l'ombudsman	3
02	Conseil exécutif	26 513
51	Services aux collectivités	45 637
07	Développement économique	9 434
03	Éducation	9 984
53	Énergie, Mines et Ressources	5 182
52	Environnement	2 627
12	Finances	296
15	Santé et Affaires sociales	12 998
55	Voirie et Travaux publics	72 332
08	Justice	3 772
10	Commission de la fonction publique	66

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2007-2008

ANNEXE A

<u>Crédits votés relatifs au capital (suite)</u>		<u>\$ (en milliers de dollars)</u>
54	Tourisme et Culture	5 455
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	12
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d'habitation du Yukon	17 972
	Total partiel : capital	<hr/> 212 328
	TOTAL DES SOMMES REQUISES	<hr/> <hr/> 866 947

FIRST APPROPRIATION ACT, 2007-08
SCHEDULE B
GRANTS

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		<u>Grant amounts</u> <u>\$(Dollars in 000s)</u>
<u>Operation and Maintenance Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	
	- First Nations Organizations	5
	- Fathers of Confederation Trust	5
51	Community Services	
	- In-Lieu of Property Taxes	4,327
	- Community/Local Advisory Council Operation and Maintenance Grants	70
	- Home Owner Grants	3,012
	- Comprehensive Municipal Grants	12,538
07	Economic Development	0
03	Education	
	- Teacher Training (French Bursaries)	10
	- Shad Valley	5
	- Post Secondary Student Grants	4,444
	- Post Secondary Student Scholarships	74
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	
	- Wildlife Health Fund	1
	- Canadian Cooperative Wildlife Health Centre	10
	- Fur Institute of Canada	6
12	Finance	0
15	Health and Social Services	
	- Adoption Subsidies	121
	- Child Care Subsidies	2,854
	- Federal Child Benefit – Whitehorse	218
	- Youth Allowance	2
	- Alcohol and Drug – Education and Prevention	10
	- Employment Incentive Grants	390
	- Social Assistance – Whitehorse	7,990
	- Yukon Seniors' Income Supplement	228
	- Pioneer Utility Grant	1,397
	- Rehabilitation Subsidies	15
	- In-Lieu of Property Taxes – Continuing Care	250
	- Medical Travel Subsidies	909
	- In-Lieu of Property Taxes – Community Nursing	64
	- Health Professional Bursary	190
	- Federal Child Benefit – Region	71
	- Social Assistance – Region	940
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	
	- Yukon Workers' Compensation Health and Safety Board	330
	- Institutional Facilities Inmate Allowance	50
	- Human Rights Commission	451
10	Public Service Commission	0

**FIRST APPROPRIATION ACT, 2007-08
SCHEDULE B
GRANTS**

The sums in this Schedule have been included in the sums in Schedule A. They are extracted from Schedule A and noted here only to show that they have been appropriated for grants rather than for some other purpose. They are not appropriations in addition to what is mentioned in Schedule A.

		Grant amounts
		<u>\$(Dollars in 000s)</u>
<u>Operation and Maintenance Votes (cont'd)</u>		
54	Tourism and Culture	
	- Arts Centre Corporation	649
11	Women's Directorate	
	- Community Workshops on Family Violence	5
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
19	Yukon Liquor Corporation	0
	Subtotal Operation and Maintenance Grants	41,641
<u>Capital Votes</u>		
01	Yukon Legislative Assembly	0
24	Elections Office	0
23	Office of the Ombudsman	0
02	Executive Council Office	
	- Northern Housing	25,734
51	Community Services	0
07	Economic Development	0
03	Education	0
53	Energy, Mines and Resources	0
52	Environment	0
12	Finance	0
15	Health and Social Services	0
55	Highways and Public Works	0
08	Justice	0
10	Public Service Commission	0
54	Tourism and Culture	0
11	Women's Directorate	0
22	Yukon Development Corporation	0
18	Yukon Housing Corporation	0
	Subtotal Capital Grants	25,734
TOTAL GRANTS REQUIRED		67,375

LOI D’AFFECTATION N^o 1 POUR L’EXERCICE 2007-2008
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l’annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu’elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu’à d’autres fins. Elles ne s’ajoutent pas aux sommes ventilées dans l’annexe A.

		Subventions
		\$ (en milliers de dollars)
<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l’entretien</u>		
01	Assemblée législative du Yukon	0
24	Bureau des élections	0
23	Bureau de l’ombudsman	0
02	Conseil exécutif	
	- Organismes des Premières nations	5
	- Fonds de fiducie des Pères de la Confédération	5
51	Services aux collectivités	
	- Au titre de l’impôt foncier	4 327
	- Subventions pour le fonctionnement des agglomérations et des conseils consultatifs locaux	70
	- Subventions aux propriétaires résidentiels	3 012
	- Subventions municipales globales	12 538
07	Développement économique	0
03	Éducation	
	- Formation des enseignants — bourses pour le français	10
	- Shad valley	5
	- Subventions aux étudiants de niveau post-secondaire	4 444
	- Bourses d’études	74
53	Énergie, Mines et Ressources	0
52	Environnement	
	- Fonds pour la santé de la faune	1
	- Centre coopératif canadien de la santé de la faune	10
	- Institut canadien de la fourrure	6
12	Finances	0
15	Santé et Affaires sociales	
	- Subventions pour l’adoption	121
	- Programme de subventions pour les services de garde	2 854
	- Allocations familiales — Whitehorse	218
	- Allocations aux jeunes	2
	- Services aux alcooliques et aux toxicomanes – éducation et prévention	10
	- Subventions d’encouragement à l’emploi	390
	- Aide sociale — Whitehorse	7 990
	- Supplément de revenu pour les personnes âgées	228
	- Subventions aux pionniers (services publics)	1 397
	- Subventions de réadaptation	15
	- Au titre de l’impôt foncier – services de soins continus	250
	- Subventions pour voyages médicaux	909
	- Au titre de l’impôt foncier – soins infirmiers communautaires	64
	- Bourse pour les professionnels de la santé	190
	- Allocations familiales – régionales	71
	- Aide sociale – régionale	940
55	Voirie et Travaux publics	0
08	Justice	
	- Commission de la santé et de la sécurité au travail	330
	- Allocations aux détenus	50
	- Commission des droits de la personne	451
10	Commission de la fonction publique	0

LOI D'AFFECTION N° 1 POUR L'EXERCICE 2007-2008
ANNEXE B
SUBVENTIONS

Les sommes ventilées dans la présente annexe sont incluses dans les sommes de l'annexe A et figurent ci-dessous uniquement pour illustrer qu'elles sont affectées à titre de subventions plutôt qu'à d'autres fins. Elles ne s'ajoutent pas aux sommes ventilées dans l'annexe A.

		Subventions
		\$ (en milliers de dollars)
<u>Crédits votés relatifs au fonctionnement et à l'entretien (suite)</u>		
54	Tourisme et Culture	
	- Société du Centre des Arts	649
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	
	- Ateliers sur la violence familiale	5
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d'habitation du Yukon	0
19	Société des alcools du Yukon	0
Total partiel : subventions pour le fonctionnement et l'entretien		41 641
<u>Crédits votés relatifs au capital</u>		
01	Assemblée législative du Yukon	0
24	Bureau des élections	0
23	Bureau de l'ombudsman	0
02	Conseil exécutif	
	- Logements dans le Nord	25 734
51	Services aux collectivités	0
07	Développement économique	0
03	Éducation	0
53	Énergie, Mines et Ressources	0
52	Environnement	0
12	Finances	0
15	Santé et Affaires sociales	0
55	Voirie et Travaux publics	0
08	Justice	0
10	Commission de la fonction publique	0
54	Tourisme et Culture	0
11	Bureau de promotion des intérêts de la femme	0
22	Société de développement du Yukon	0
18	Société d'habitation du Yukon	0
Total partiel : subventions relatives au capital		25 734
TOTAL DES SUBVENTIONS REQUISES		67 375

FIRST APPROPRIATION ACT, 2007-08

LOI D'AFFECTATION N° 1 POUR L'EXERCICE 2007-2008

SCHEDULE C

ANNEXE C

YUKON LEGISLATIVE ASSEMBLY

The Yukon Legislative Assembly is the parliament of the Yukon, consisting of Members who are elected by the people of the Yukon. Through them Yukon people make territorial laws and provide money needed by the Government of Yukon for the present and future good of the people of the Territory.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU YUKON

L'Assemblée législative du Yukon est le parlement du Yukon où siègent les députés élus par la population du Yukon. Par l'intermédiaire des députés, les gens du Yukon décident des lois territoriales et versent les sommes nécessaires au gouvernement du Yukon pour assurer le bien-être des gens du territoire.

ELECTIONS OFFICE

To manage and conduct elections of Members of the Yukon Legislative Assembly and school-governing groups.

BUREAU DES ÉLECTIONS

Il dirige et gère les opérations électorales pour l'élection des députés à l'Assemblée législative et des représentants auprès des organismes scolaires.

To provide administrative support for electoral district boundaries commissions.

Il assure des services de soutien administratif aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales.

OFFICE OF THE OMBUDSMAN

To enhance public confidence and promote fairness and integrity in public administration of the Yukon.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Il tend à accroître la confiance chez le public et à promouvoir l'impartialité et l'intégrité de l'administration publique du Yukon.

DEPARTMENTAL OBJECTIVES

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES MINISTÈRES

EXECUTIVE COUNCIL OFFICE

To advise and support Cabinet and departments in corporate decision-making and activities.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

Il conseille et appuie le Cabinet et les ministères dans leurs activités et les décisions qu'ils doivent prendre.

To build and support effective relationships with First Nations and other governments.

Il bâtit de bonnes relations avec les Premières nations et les autres gouvernements.

To deliver programs and services in support of aboriginal languages, development assessment, water licensing and youth.

Il offre des programmes et des services pour promouvoir les langues autochtones, l'évaluation des projets de développement, la délivrance des licences d'utilisation de l'eau.

DEPARTMENT OF COMMUNITY SERVICES

MINISTÈRE DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

To promote sustainable healthy communities by supporting local governments, community organizations, and the volunteer sector;

Il favorise le développement durable de collectivités prospères en soutenant les administrations locales, les organismes

encouraging active living through sport and recreation; and directly providing community services, planning and zoning, property assessment and taxation, infrastructure and land development.

To protect public safety through driver and vehicle programs; to provide community educational opportunities through public library programs; and to provide bilingual inquiry services to the public and Yukon government departments.

To support the health, safety and protection of the public through programs such as the application of minimum building, electrical and mechanical codes; equitable and responsible employment practices; and orderly and accountable professional and commercial activity.

To protect broad consumer interests through the provision of education, information and enforcement services.

To assist and enable communities and people to protect themselves from the threat of wildland fire, structural fire and other emergencies or disasters, through the provision and administration of wildland fire, structural fire and emergency preparedness programs.

To work in partnership with the Yukon Housing Corporation and the Yukon Liquor Corporation to support community development and facilitate the delivery of Territorial Agent services in Yukon communities.

DEPARTMENT OF ECONOMIC DEVELOPMENT

To develop and maintain a sustainable and competitive Yukon economy to enrich the quality of life of all Yukoners.

To pursue economic initiatives with a shared vision of prosperity, partnerships and innovation.

To forge partnerships with First Nations in the

communautaires ou les organismes bénévoles, en encourageant les gens à mener une vie active par la participation aux activités sportives et aux loisirs et en offrant directement des services aux collectivités, notamment en matière de planification, de zonage, d'évaluation, de taxation, d'infrastructures et d'aménagement du territoire.

Il veille à la sécurité du public par des programmes de sécurité au volant; il offre la possibilité de s'instruire dans les collectivités grâce aux bibliothèques publiques; il fournit des services de renseignements bilingues au public et aux ministères du gouvernement du Yukon.

Il favorise la santé, la sécurité et la protection du public grâce à des programmes comme l'établissement de normes applicables aux secteurs de la construction, de l'électricité et de la mécanique, de normes d'emploi justes et responsables et de règles régissant les activités professionnelles et commerciales.

Il protège les intérêts généraux des consommateurs par des programmes d'éducation, d'information et de mise en application.

Il aide les collectivités et la population à se protéger contre les feux de végétation, les feux de bâtiment et autres situations d'urgence ou sinistres par la mise sur pied et la gestion de programmes de préparatifs d'urgence.

Il travaille en partenariat avec la Société d'habitation du Yukon et la Société des alcools du Yukon en vue de favoriser l'épanouissement des collectivités et d'y faciliter la prestation de services gouvernementaux.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il bâtit une économie durable et concurrentielle pour améliorer la qualité de la vie de tous les résidents du Yukon.

Il entreprend des initiatives de développement économique fondées sur une vision commune de prospérité, de partenariat et d'innovation.

Il crée des partenariats avec les Premières nations

economic development of the Yukon.

DEPARTMENT OF EDUCATION

To ensure effective life-long learning opportunities are available for all Yukon people so they may participate effectively in work and their communities. This is to be achieved through planning, developing, implementing and evaluating

- elementary and secondary education for all school age children;
- native language education programs and the training of aboriginal languages teachers;
- French language programs for school age children; and
- adult training, education and labour force development programs.

DEPARTMENT OF ENERGY, MINES AND RESOURCES

To responsibly manage Yukon's natural resources and ensure integrated resource and land use.

To promote investment in and responsible development of Yukon's mineral, energy, forestry, agriculture and land resources.

To provide strategic leadership for natural resource policy and planning.

To support and facilitate the implementation of the *Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act (YESAA)*.

DEPARTMENT OF ENVIRONMENT

To ensure that the natural resources and the environment of the Yukon are managed and used in accordance with government policy by

- maintaining and enhancing the quality of the Yukon's environment for present and future

concernant le développement économique du Yukon.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Il veille à ce que les résidents du Yukon aient la possibilité de s'instruire continuellement afin qu'ils puissent apporter une contribution valable sur le marché du travail et au sein de la collectivité. Cet objectif sera réalisé par la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation :

- de programmes d'éducation primaire et secondaire destinés aux enfants d'âge scolaire;
- de programmes de langues autochtones et de formation des enseignants de langues autochtones;
- de programmes de langue française pour les enfants d'âge scolaire;
- de programmes de formation professionnelle, d'études et de préparation de la main-d'œuvre.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES

Il gère les ressources naturelles du Yukon de façon responsable et veille à l'utilisation intégrée des terres et des ressources.

Il favorise l'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie, des forêts, de l'agriculture et des ressources foncières.

Il fait preuve de leadership stratégique en matière d'élaboration de politiques et de planification dans le secteur des ressources naturelles.

Il soutient et facilite la mise en application de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon (Canada)*.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Il veille à ce que les richesses renouvelables et l'environnement soient gérés et utilisés en conformité avec les politiques du gouvernement :

- en conservant ou en rehaussant la qualité de l'environnement pour le bien de tous, y compris

generations through ecosystem-based management, conservation of resources and protection and maintenance of biodiversity;

- initiating a process to update the Yukon Conservation Strategy;

- ensuring that Yukon people have the opportunity to be involved in the development and review of departmental programs, policies, legislation and regulations through open and meaningful communication and participatory processes;

- managing natural resources in a manner that promotes integration with other sectors including economic development, so that optimum benefits can be derived for all Yukon people;

- participating in national and international measures designed to enhance environmental quality and encourage sustainable use of natural resources;

- integrating, implementing and managing additional authorities and responsibilities in water resource and environmental management; and

- undertaking resource management activities that meet the Government of Yukon's obligations and respect the rights of aboriginal people and relationships established through land claims and self-government agreements.

les générations futures, par l'application de méthodes de gestion fondées sur les écosystèmes, la conservation des ressources et la préservation de la biodiversité;

- en engageant un processus de mise à jour du document intitulé « *Yukon Conservation Strategy* »;

- en veillant à ce que la population du Yukon ait l'occasion de participer par un processus ouvert et efficace de communication à l'élaboration et à la révision des programmes, des politiques ou des mesures législatives ou réglementaires adoptés par les ministères;

- en gérant les ressources naturelles de manière à en favoriser une gestion intégrée avec les autres secteurs tel le développement économique, afin d'en tirer le plus d'avantages possibles pour la population du Yukon;

- en participant aux mesures nationales et internationales visant à rehausser la qualité de l'environnement et à favoriser le développement durable des ressources naturelles;

- en intégrant, en mettant en œuvre et en gérant les nouvelles attributions qui lui ont été transférées en matière de gestion des eaux et de l'environnement;

- en entreprenant des activités de gestion des ressources conformes aux engagements du gouvernement du Yukon concernant les droits des peuples autochtones et les relations établies sous le régime des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale.

DEPARTMENT OF FINANCE

To ensure that the financial resources of the Government of Yukon are managed in a manner that meets the priorities of the Government and complies with the statutes.

DEPARTMENT OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

To work with the community to ensure quality health and social services for Yukoners. This will be

MINISTÈRE DES FINANCES

Il voit à ce que les ressources financières du gouvernement du Yukon soient gérées en conformité avec les priorités du gouvernement et dans le respect des lois.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le ministère de la Santé et des Affaires sociales œuvre auprès de la communauté afin d'assurer un

achieved by helping individuals acquire the skills to live responsible, active, healthy and independent lives; and by providing a range of accessible, sustainable services that assist individuals, families and communities to reach their full potential.

DEPARTMENT OF HIGHWAYS AND PUBLIC WORKS

To support government program delivery through procurement and management services.

To serve the public by managing and regulating transportation infrastructure, systems and programs.

To serve the public and support government departments by developing and maintaining building, transportation and technology infrastructure.

To coordinate with and assist Government of Yukon departments and corporations to deliver French language services to the Yukon public in accordance with the *Yukon Languages Act*.

DEPARTMENT OF JUSTICE

The Yukon Department of Justice operates to

- enhance public confidence in, and respect for, the law and society;
- promote an open and accessible system of justice that provides fair and equal services to all Yukon citizens;
- ensure that the administration of justice operates for the benefit of all persons in Yukon;
- work toward an effective and responsive correctional system to manage offenders in ways that promote rehabilitation and ensure public safety;
- ensure that the Government of Yukon receives high quality and cost-effective legal services;

éventail de services de santé et de services sociaux de qualité. Ces objectifs pourront être atteints en venant en aide aux personnes afin qu'elles puissent acquérir les habilités leur permettant de vivre de façon saine, active, autonome et responsable et en leur fournissant un choix de services accessibles et durables qui aideront ces personnes, les familles et les communautés à atteindre leur plein potentiel.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Il appuie la mise en œuvre des programmes gouvernementaux par des services d'approvisionnement et de gestion.

Il sert le public en gérant et en réglementant les infrastructures, les systèmes et les programmes afférant au transport.

Il sert le public et appuie les ministères par la mise en place et l'entretien d'infrastructures (bâtiment, transport, technologie).

Il fournit des services en français aux ministères et à la population du Yukon et en favorise l'utilisation conformément à la *Loi sur les langues*.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le ministère de la Justice du Yukon fonctionne de façon :

- à rehausser la confiance et le respect du public envers la société et ses lois;
- à promouvoir un système juridique ouvert et accessible offrant des services équitables et accessibles aux résidents du Yukon;
- à s'assurer que l'administration de la justice fonctionne dans l'intérêt des résidents du Yukon;
- à établir un système correctionnel efficace et souple permettant de traiter les délinquants de façon à promouvoir leur réadaptation et à assurer la sécurité du public;
- à s'assurer que le gouvernement du Yukon

- promote effective policing, crime prevention and community justice initiatives in our communities; and

- encourage respect for individual, collective and human rights.

PUBLIC SERVICE COMMISSION

To work with departments in partnership supporting organizational excellence through the development of human resource expertise.

To plan and implement Representative Public Service provisions of Yukon First Nation land claims agreements.

To help make Yukon government a desirable place to work in order to deliver the best possible services to the people of Yukon.

To make appropriate investments in the public service to sustain the organization as one that provides top quality programs and services to Yukon people.

To positively contribute to improving the health and well-being of employees.

reçoive des services juridiques de qualité et efficaces en termes de coûts;

- à promouvoir un service de police efficace, la prévention du crime, ainsi que des initiatives de justice communautaires;

- à favoriser le respect des droits de la personne tant au niveau individuel que collectif.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Elle établit des partenariats de qualité et génère une expertise en ressources humaines, contribuant ainsi à l'excellence des organismes.

Elle permet également de planifier et de mettre en œuvre les dispositions des ententes sur les revendications territoriales des Premières nations du Yukon touchant leur représentation dans la fonction publique.

Elle contribue à faire du Yukon un meilleur endroit pour travailler afin d'offrir à ses habitants des services supérieurs.

Elle joue un rôle de chef de file dans la mise en œuvre de l'investissement dans la fonction publique : servir la population du Yukon.

Elle contribue de façon favorable à l'amélioration de la santé et du bien-être des employés.

DEPARTMENT OF TOURISM AND CULTURE

In partnership with the private sector, non-governmental organizations, municipal governments, First Nation governments and other government departments

- to generate long-term economic growth and export revenues for the benefit of Yukon people through the development and marketing of the Yukon tourism industry; and
- to generate long-term economic growth and maximize socio-cultural benefits for Yukon residents and visitors through the preservation, development and interpretation of the Yukon's historic resources and of visual, literary and performing arts in the Yukon.

WOMEN'S DIRECTORATE

To support the Government of Yukon's commitment to the economic, legal and social equality of women.

YUKON DEVELOPMENT CORPORATION

To develop and promote the development of energy systems and the generation, production, transmission and distribution of energy in all its forms in a manner consistent with sustainable development.

YUKON HOUSING CORPORATION

To assist people to meet their housing needs.

To help the housing market-place work better by furthering the self-sufficiency of communities, industries and people by

- providing social housing to serve the changing needs of clients;
- providing staff housing to meet Government

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

En partenariat avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les administrations municipales, les gouvernements des Premières nations et autres ministères :

- il stimule la croissance économique à long terme et génère des recettes d'exportation pour le bien de la population du Yukon par l'expansion de l'industrie du tourisme et en faisant la publicité des attraits du Yukon;
- il stimule la croissance économique à long terme et maximise les avantages socioculturels pour les résidents du Yukon et les touristes par la conservation, le développement et l'interprétation des ressources patrimoniales, des arts visuels, de la littérature, des arts dramatiques et de la culture au Yukon.

BUREAU DE PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA FEMME

Il appuie le gouvernement du Yukon dans ses engagements envers l'égalité de la femme sur les plans économique, juridique et social.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU YUKON

Elle développe ou appuie le développement de systèmes énergétiques, ainsi que la génération, la production, la transmission et la distribution d'énergie sous toutes ses formes selon les principes du développement durable.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU YUKON

Elle aide la population à subvenir à ses besoins en matière de logement.

Elle stimule le marché de l'habitation et aide les collectivités, les industries et les particuliers à devenir plus autonomes :

- en fournissant du logement social pour répondre aux besoins changeants de la clientèle;
- en répondant aux besoins des ministères en

of Yukon departmental needs;

- supporting Yukoners to repair their homes, improve the energy efficiency and accessibility of their homes and protect the environment;
- supporting Yukoners to become homeowners and to improve the accessibility and energy efficiency of the housing stock;
- assisting seniors and persons with special needs to meet their special housing requirements;
- playing a lead role in educating and transferring technology to the Yukon housing industry and general public;
- building community and industry capacity; and
- increasing the availability of affordable housing in Yukon for seniors and persons with special housing needs.

YUKON LIQUOR CORPORATION

To provide for and regulate the purchase, importation, distribution and retail sale of alcoholic beverages in the Yukon.

To encourage social responsibility in the sale and consumption of alcoholic beverages in the Yukon.

To provide for the return and, where possible, recycling of beverage containers.

To provide the services of Territorial Agent in rural communities where a liquor store is located.

To provide support to the Yukon Lottery Commission.

matière de logement pour leur personnel;

- en encourageant les résidents du Yukon à rénover leur logement en vue d'en augmenter l'efficacité énergétique, ainsi que l'accessibilité et de protéger l'environnement;
- en encourageant les résidents du Yukon à devenir propriétaires de leur logement, en facilitant l'accès à la propriété et en augmentant l'efficacité énergétique des logements;
- en aidant les personnes âgées et les personnes handicapées à subvenir à leurs besoins en matière de logement;
- en jouant un rôle de chef de file par le transfert de connaissances et de moyens technologiques aux professionnels de l'habitation et au grand public;
- en renforçant les capacités des collectivités et des industries.
- en faisant en sorte qu'il y ait plus de logements à prix abordable pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU YUKON

Elle s'occupe de l'approvisionnement et de la réglementation des achats, des importations, de la distribution et de la vente au détail de boissons alcoolisées au Yukon.

Elle encourage une approche responsable face à la consommation et à la vente de boissons alcoolisées.

Elle voit à la consignation et, dans la mesure du possible, au recyclage des récipients à boisson.

Elle voit à l'affectation d'un agent territorial dans les collectivités rurales dotées d'un magasin de vente de boissons alcoolisées.

Elle offre son soutien à la Commission des loteries du Yukon.